

## Remise des prix du 32<sup>ème</sup> chapitre de la Confrérie des Fins Goustiers

**La Confrérie des fins goustiers du Pré-Bocage de Noyers-Bocage a tenu, dimanche en fin d'après-midi, son 32<sup>ème</sup> chapitre annuel au centre Richard-Le-noir de Villers-Bocage.**

Cet événement a été l'occasion d'accueillir de nombreuses confréries amies, venues de toute la France. Marcel Goujard, Grand maître de la Confrérie des fins goustiers, les a accueillis et a profité de cette occasion pour introniser plusieurs personnes (membres de confréries, jurats, etc.).

Parmi les personnes intronisées, Marc Hébert, maire de Villers-Bocage. Ensuite, les résultats de ce 32<sup>ème</sup> concours international de terrine de campagne ont été proclamés. Tous les concurrents primés se sont vu remettre soit un prix d'honneur, un prix national, un grand prix national ou une médaille d'or.



Parmi les onze personnes intronisées, Marc Hébert, maire de Villers-Bocage (au centre)



## Des terrines de toute la France

Les quatre lauréats des médailles d'or ont été annoncés lors de cette remise de prix. « **Ce sont 160 terrines, provenant de toute la France, la Belgique et l'Allemagne, qui ont été présentées aux palais affûtés de 64 jurats. Sur deux journées, c'est en leur âme et conscience que chacun a évalué la qualité de la coupe, couleur, odeur, tenue, répartition des ingrédients et la saveur, goût, assaisonnement, longueur en bouche, équilibre** », explique le Grand maître.

Au total, 110 terrines ont concouru pour le titre de meilleure terrine de campagne traditionnelle et 50 pour la meilleure terrine de campagne. La plus haute distinction, la médaille d'or, avec challenge, récompense cette année la boucherie de l'Herbage, installée place Saint-Vigor à Athis-de-l'Orne (61), pour sa terrine traditionnelle.

Pour les créatives, ce sont deux ex aequo qui se partageront la médaille d'or : Fabrice Jouanne d'Argences et Stéphane Festor, restaurateur à Grosbliederstroff en (Lorraine).

À l'occasion de ce chapitre, une médaille d'or a été décernée à Alexis Morla, 15 ans, actuellement apprenti à Fleury-sur-Orne. Une distinction rarement remise.

La soirée s'est clôturée par le dîner de gala de la confrérie, en présence de 90 convives.

